

**2èmes Rencontres**  
**Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée.**

Marseille, octobre 2005

Aurora Angeli, Valentina Fiorentini

**Immigration et parcours d'intégration : scolarisation, formation professionnelle et travail des jeunes immigrés en Italie. Premières données sur une région du Nord.**

VERSION PROVISOIRE

Aurora Angeli  
Professeur de démographie  
Université de Bologna  
[angeli@stat.unibo.it](mailto:angeli@stat.unibo.it)

Valentina Fiorentini  
Direction Générale Culture Formation Travail  
Région Emilia-Romagna  
[vfioentini@regione.emilia-romagna.it](mailto:vfioentini@regione.emilia-romagna.it)

## Résumé

Le présent article se propose de vérifier comment l'immigration s'est déroulée en Emilia-Romagna, une Région du Nord de l'Italie, dans le contexte des modifications du phénomène en Italie. Une attention particulière est dédiée au problème de l'intégration des jeunes immigrés.

Une première analyse étudie l'évolution de l'immigration en Italie et en Emilia-Romagna, en utilisant les sources officielles : recensement et registres de population ; Ministère de l'Intérieur (motivations lors de la demande de permis de séjour); Ministère de l'Éducation (présence dans le système scolaire italien) ; données sur la participation au travail et sur les accidents de travail des étrangers.

Une deuxième analyse utilise les renseignements individuels des participants aux cours de formation professionnelle organisés par la Région Emilia-Romagna en 2001 financés avec de fonds publics.

L'attention est dirigée à la participation des jeunes à la scolarisation et à la formation professionnelle, qui sont importantes pour les processus d'intégration et de mobilité sociale.

On étudie:

- les dynamiques d'enrôlement dans l'école et la réussite scolaire des jeunes avec citoyenneté pas italienne en comparaison avec les italiens;
- s'il y a des différences dans la participation à la formation professionnelle parmi italiens et étrangers;
- s'il y a des différences parmi les extra-communaires qui arrivent des pays d'Europe occidentale ou de l'Afrique du Nord, aussi dans l'optique de genre.

Mots clés: Italie/Emilia-Romagna, Migration, Jeunes, Scolarisation, Activités de formation.

## Abstract

The aim of this study is to analyse the migration behaviour in Emilia-Romagna, a Northern Region of Italy, in the national perspective. Then, we want to verify the comportments of young immigrants: the attention is directed to their participation in schooling and in vocational training, important for the processes of integration and social mobility.

Firstly, we study the evolution of immigration in Italy and Emilia-Romagna, through the official sources: Census; Motivations of Residence permits (Ministry for the Interior); Foreign presence in the Italian school system (Ministry for Education); Data on work participation.

A second analysis uses the individual information on the participants in the courses of vocational training organized by the Region in 2001, financed with public funds.

We analyse

- the dynamics of school enrolment and of school success of the young immigrants, in comparison with the Italian ones;
- if there are differences in the participation to the formation activities between Italian and foreign youngest;
- if there are differences between those who arrive from Europe with respect to those of North Africa, in a gender perspective too.

Keywords: Italy/Emilia-Romagna, Migration, Young people, School enrolment, Vocational training.

## **Immigration et parcours d'intégration : scolarisation, formation professionnelle et travail des jeunes immigrés en Italie. Premières données sur une région du Nord.**

### **1 - Introduction et but du travail**

L'immigration est encore un phénomène récent en Italie, mais il devient de plus en plus important. Le nombre des étrangers résidents en Italie est en hausse: en 1970 ils étaient seulement 140.000 ; plus d'un million en 1997 et 1.500.000 au début de 2003 (2,6% de la population). En 2003 près de 700.000 sans-papiers ont été légalisés et, selon les dernières données (Caritas 2005), à la fin de 2004 le nombre des immigrés réguliers, qui séjournent en Italie, a dépassé 2.300.000 individus (4% environ de la population), dont 1.289.000 proviennent de l'Europe, 647.000 de l'Afrique, 472.000 de l'Asie, 314.000 de l'Amérique, 7.000 de l'Océanie ou apatrides.

L'incidence sur la population maintenant est proche de la moyenne européenne (5%), même si encore loin de 9% d'Autriche et d'Allemagne et du 7% pour de l'Espagne. Une présence qui de marginale est devenue toujours plus considérable dans la société italienne et qui donc demande une réglementation organique. Contrairement à d'autres pays européens où les flux sont très homogènes du point de vue des pays d'arrivée (comme la France avec le Maghrébins, l'Allemagne avec les Turcs et l'Angleterre avec les Indiens et Pakistanais), en Italie on observe une grande fragmentation des pays de provenance.

Tableau 1 - *Étrangers séjournants selon le continent de provenance. Italie, 1970-2004.*

ANNEES	Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	Apatrides, incon.	TOTAL
1970	61,3	3,3	7,8	25,7	1,9	-	143.838
1980	53,2	10,0	14,0	21,0	1,4	0,4	298.749
1990	33,5	30,5	18,7	16,4	0,8	0,1	781.138
1995	40,7	28,2	16,4	14,3	0,3	0,1	729.159
1996	37,5	30,6	18,5	13,1	0,2	0,1	986.020
1997	37,4	30,4	18,9	13,0	0,2	0,1	1.022.896
1998	39,0	29,0	19,0	12,7	0,2	0,1	1.090.820
1999	39,6	29,1	19,1	12,0	0,2	0,0	1.340.655
2000	40,7	28,0	19,2	11,8	0,2	0,0	1.379.749
2001	41,4	26,9	19,1	11,6	0,2	0,9	1.448.392
2002	42,5	26,5	18,5	11,8	0,2	0,5	1.503.286
2003	47,9	23,5	16,8	11,5	0,1	0,1	2.193.999
2004	47,3	23,7	17,3	11,5	0,1	0,1	2.319.000

Source: Caritas, 2005

Au fil des années les pays de l'Europe et de l'Amérique, qui à 1970 représentaient 87% des provenances, perdent d'importance et en 2004 n'arrivent pas à 60%. Actuellement les provenances principales sont l'Europe centrale-orientale et l'Afrique du Nord: Maroc et Albanie suivis de Roumanie, Philippines, Tunisie, Egypte, Chine, Pologne. Le rythme de croissance du nombre des immigrés augmente aussi, et les nouveaux arrivés sont

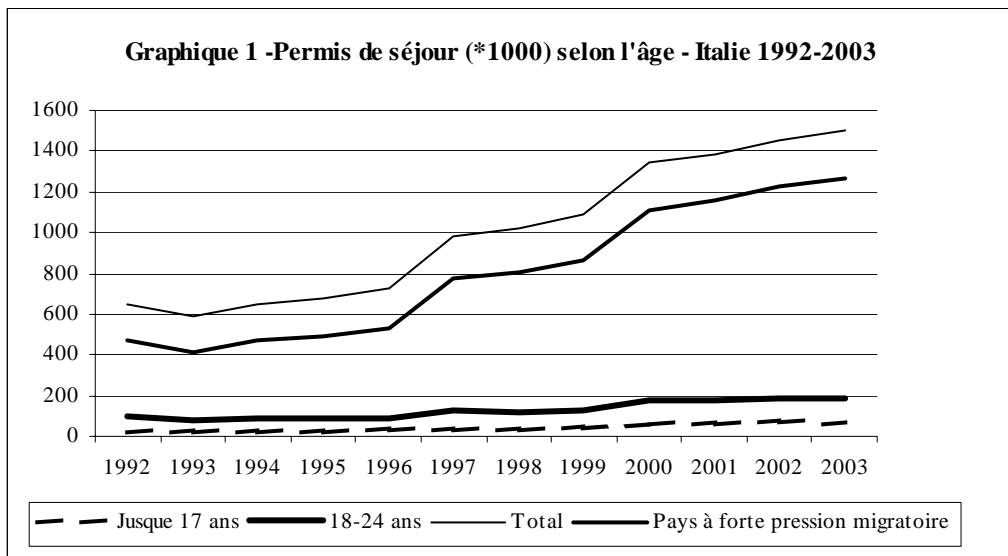
désormais 130.000 chaque année, dont 88.000 sont des regroupements familiaux. Au delà des chiffres, il faut mettre en évidence la distribution territoriale, qui voit une préférence pour les régions du Nord, où 60% des immigrés réguliers vivent; dans les régions du Centre presque 30%, et seulement 10% au Sud.

Dans le marché du travail, le besoin de force de travail est élevé, et l'incidence des forces de travail étrangères arrive à 8%, avec des différences sur le territoire. Dans les régions du Nord les secteurs principaux de travail des immigrés sont l'industrie et les bâtiments; au Sud l'agriculture. Dans certains secteurs d'activité la présence étrangère monte à des proportions très hautes: par exemple dans le secteur des services de collaboration domestique, le pourcentage des travailleurs étrangers arrive à 80% du total.

Un autre aspect intéressant est une croissante tendance à la stabilité de la population immigrée: au recensement 2001, presque 60% de ceux qui ont été classifiés comme étrangers séjournait en Italie depuis plus de 5 ans, et en outre 320.000 immigrés, dans le cours de ces années, ont acquis la citoyenneté italienne (Caritas, 2005).

Du point de vue démographique aussi la population immigrée semble se normaliser, avec une prévalence des mariés sur les non-mariés et une incidence élevée des mineurs.

Les courbes du graphique 1 mettent en lumière la croissance, entre ceux qui ont obtenu le permis de séjour, des jeunes âgés de moins de 25 ans, qui peuvent être insérés dans le système scolaire et de la formation.



Source: Elaboration ISTAT sur les données du Ministère de l'Intérieur (Istat web site)

L'immigration en Italie traditionnellement correspond au modèle classique d'une migration masculine, des travailleurs, qui ensuite est suivie d'une migration d'épouses et d'enfants, pendant les dernières années mais, avec la croissance des flux de l'Europe Centre-orientale, la migration féminine pour le travail devient de plus en plus importante. Parmi les femmes polonaises ou roumaines qui ont obtenu un permis de séjour en 2003, le travail représente plus de 40% des cas; parmi celles (moins nombreuses) qui arrivent de la Somalie, Philippines,

Equateur, Pérou, les proportions varient entre 60 et 80%. En outre, ces femmes sont très jeunes: par exemple celles-ci de l'Albanie ou de la Macédoine en 28-29% des cas sont âgées de moins de 25 ans.

Désormais les jeunes, nés en Italie ou arrivés pour rejoindre le regroupement familial, sont nombreux et représentent 20% des étrangers résidents. Ils dérivent en bonne partie des nés en Italie des familles avec les deux parents immigrés, qui selon les estimations arriveront à 40.000 cas en 2005, plus de 7% du total de naissances. Actuellement, comme pour le groupe total, plus de 60% se déplacent au Nord, concentrés dans les régions Lombardia, Veneto, Emilia-Romagna (3,4-3,5% de la population).

Pas seulement plus des immigrés mâles adultes, mais aussi des femmes et des jeunes, qui sont importants du point de vue de l'intégration sociale. Le problème de l'intégration des immigrés dans la société est question centrale dans la plupart des pays européens: dans quelques-uns d'eux, comme chez nous, le phénomène de l'immigration s'est vérifié plus récemment, tandis que d'autres Pays ont acquis une expérience de longue durée dans l'adoption de politiques dans ce secteur.

L'intégration des immigrés et de leurs descendants au sein de la société italienne s'est posée tardivement, et avec des différences entre les diverses réalités régionales et locales (Rea, 2002).

### **1.1 - But du travail et source des données**

Le présent article se propose de vérifier comment l'immigration s'est déroulée en Emilia-Romagna, une Région du Nord de l'Italie, dans le contexte des modifications du phénomène en Italie. La Région compte à peu près quatre millions d'habitants et, depuis plusieurs décennies, vérifie un bilan démographique négatif, avec un processus de vieillissement de la population très diffusé. Pendant les années 1980 et 1990 la population est restée stable par effet de l'immigration du Sud d'Italie et, en mesure mineure, des migrations internationales. Dans les dernières années l'immigration des pays extra-communautaires devient de plus en plus importante, et demande une attention sur le plan social aussi.

L'attention est dirigée à la participation des jeunes à la scolarisation et à la formation professionnelle, importantes pour les processus d'intégration et de mobilité sociale. On veut étudier si il y a des différences entre ceux qui arrivent des pays d'Europe ou de l'Afrique du Nord, dans une optique de genre aussi.

Une première analyse étudie l'évolution de l'immigration en Italie et en Emilia-Romagna, en utilisant les sources officielles : recensement et registres de population ; Ministère de l'Intérieur (motivations lors de la demande de permis de séjour); Ministère de l'Éducation (présence dans le système scolaire italien) ; données sur la participation au travail et sur les accidents de travail des étrangers.

Une deuxième analyse utilise les renseignements individuels des participants aux cours de formation professionnelle organisés par la Région Emilia-Romagna en 2001 financés avec de fonds publics.

Les données disponibles permettront de percevoir des indications sur le phénomène; les approches longitudinales ou biographiques seraient nécessaires pour arriver à des indicateurs efficaces de l'intégration dans la société d'arrivés des migrants (Condon, 2000).

Dans la région on peut identifier des provinces plus industrielles (industrie mécanique surtout), où l'immigration est un phénomène désormais consolidé et des provinces moins industrialisées, plus votées au commerce, tourisme et petite industrie, où l'immigration est plus récente (voir figure 1 et tableau suivant). Le premier groupe inclue les provinces occidentales : Piacenza, Parma, Regio Emilia, Modena, Bologna.



Figure 1

<i>Population étrangère résidant au recensement 2001 : indicateurs</i>		
Provinces *°	% sur les résidents <sup>1</sup>	étrangers (%) arrivés avant 1992 <sup>2</sup>
Bologna*	3,52	33,6
Modena *	4,35	32,5
Reggio Emilia*	4,42	33,7
Parma*	3,61	32,1
Piacenza*	3,35	22,7
Rimini°	3,27	32,6
Forlì-Cesena°	2,70	24,5
Ravenna°	2,60	28,5
Ferrara°	1,44	28,9
Région	3,40	31,2

\* Provinces occidentales; °= Provinces orientales ; <sup>1</sup>= étrangers pour 100 résidents ; <sup>2</sup>= nés à l'étranger et transférés en Italie avant 1992 (%) sur le total des étrangers résidents dans la province au recensement 2001: Élaboration des données du recensement 2001 (<http://www.istat.it>).

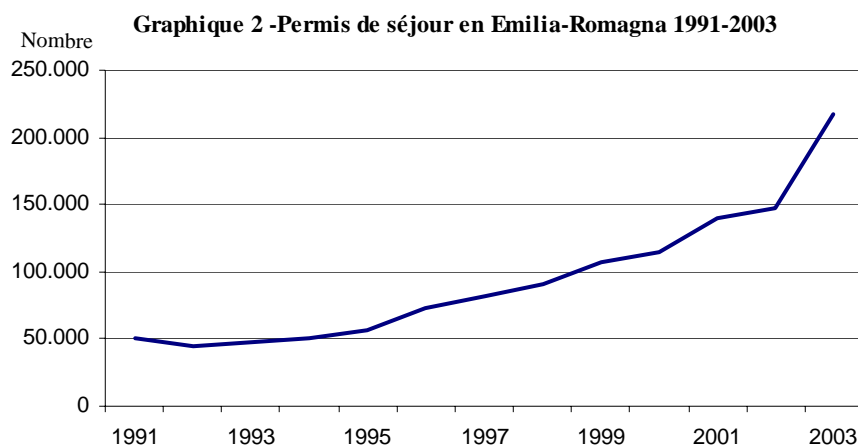
Dans ces aires, comme en général dans les régions du Nord-Est, les immigrés sont insérés dans les secteurs productifs centraux de l'économie, et représentent un facteur important pour le fonctionnement du marché du travail, caractérisé de bas chômage (Bonifazi, 1998).

## 2 - L'immigration en Emilia-Romagna dans le cadre italien : quelques données de synthèse

L'immigration représente un des phénomènes sociaux les plus importants qui ont touché l'Italie du Nord, et dans ce contexte la région Emilia-Romagna, dans les dernières années. En Emilia-Romagna le phénomène s'est développé en trois phases : les premières arrivées consistantes (presque 30.000 cas) de travailleurs égyptiens dans les fonderies et dans les chantiers de la province de Reggio Emilia remontent au début des années 1980 (Angeli, 1987) ; en 1990 les immigrés étrangers étaient environ 50.000 et leur nombre a monté rapidement dans les années suivantes, en bonne partie après l'émergence politique qui s'est vérifiée dans les Balkans. La troisième phase entame à moitié des années Quatre-vingt-dix, avec une forte augmentation du

rythme de croissance du phénomène qui tend à se stabiliser même par effet des réunions familiales ; déjà en 2001, les immigrés étrangers sont arrivés à 150.000, dont environ 130.000 résidents, et représentent 3,75% de la population. A la fin de 2003, d'après les estimations de la Région (2005) les étrangers ont dépassé les 200.000 unités et 6,4 de la population résidente, contre 4% environ pour l'entier territoire italien (Graph. 2).

Les données du Dossier Statistique Caritas sur l'immigration (2004) indiquent l'Emilia-Romagna comme la quatrième région italienne pour la présence de citoyens étrangers. Les contingents étrangers les plus nombreux se trouvent en province de Bologne (48.635), suivie de Modena (38.638) et Reggio Emilia (80.838). Les dernières régularisations, qui dans la région ont concerné plus de 53.000 immigrés, ont supporté une forte augmentation des permis de séjour délivrés en 2003 par rapport à celui de 2002 (+ 44,6%).



Source: Regione Emilia-Romagna, 2005

Les aires de provenance des immigrés, au-delà de l'Afrique et de l'Europe orientale, s'étendent à l'Asie et à l'Amérique Latine (Regione Emilia-Romagna, 2004b). A partir de l'année 2002, la région de provenance des étrangers la plus importante est l'Europe centre-orientale (38,6%) suivie de l'Afrique du Nord (23,4%).

Le moteur fondamental de l'immigration en Emilia-Romagna est constitué du marché du travail; les permis de séjour en 2003 dans 68% des cas ont des motivations de travail; 26% familiales.

Entre 1996 et 2003, les travailleurs immigrés ont constitué, avec les femmes, l'apport fondamental de la nouvelle force de travail en Emilia-Romagna, en répondant aux besoins occupationnels dans la région. En 2002 les travailleurs étrangers ont représenté 14,8% de nouveaux engagements dans la Région, même si fréquemment en positions marginales. Dès données INAIL on peut estimer que la force de travail entre ceux qui séjournent dans la Région est au-delà de 165.000 unités, ou bien 76,1% des permis de séjour.

Les renseignements relatifs aux travailleurs extra-communautaires pour secteur d'activité mettent en évidence que les étrangers se placent sur le marché du travail selon de spécialisations sectorielles déterminées. En Emilia-Romagna par exemple, où depuis longtemps elles sont émergées des niches de demande de travail en positions

particulières, qui n'ont pas des suite, et les principaux secteurs sont le secteur ouvrier de l'industrie métallurgique, manufacturière, l'agriculture et le bâtiment, le secteur hôtelier, les services sociaux et d'assistance. Il s'agit généralement de travaux à bas niveaux occupationnels, sujets à des horaires très lourds, à des conditions d'instabilité : occupations que la population autochtone refuse de dérouler (Cozzi *et al.*, 2002). Une recherche menée en Emilie Romagna par l'Ires en 2001 (site web IRES <http://www.ires.it/>) sur un échantillon de 1.700 travailleurs étrangers des ouvriers de l'industrie des machines, insérés dans le secteur agroalimentaire et de la construction, a mis en lumière des conditions de précarité répandue et une basse utilisation des compétences liées au titre d'étude possédé.

Parmi les recrutements de travailleurs dépendants pendant les dernières années, la proportion de ceux qui arrivent des pays hors d'Europe monte rapidement: en 2003 elle arrive à 18% (Tab. 2). En 68% des cas il s'agit d'immigrés âgés de 18 à 35 ans.

Tableau 2 - *Recrutements de travailleurs dépendants en Emilia-Romagna: proportions selon la provenance; nombre et proportions des titulaires d'entreprises individuelles extra-communautaires.*

	2001	2002	2003
<i>Travailleurs</i>			
Italiens	85,9	83,8	80,5
Communautaires	1,3	1,3	1,3
Extra communautaires	12,7	14,9	18,3
Total Région	100,0	100,0	100,0
<i>Entreprises individuelles extra-communautaires</i>			
Nombre	9.309	11.362	13.822
Proportions sur les entreprises actives	2,3	2,8	3,3

Source: Regione Emilia-Romagna 2005.

Dans les secteurs des constructions et des transports la proportion dépasse 25%; en agriculture, hôtellerie et restauration entre 20 et 25%. Les entrepreneurs aussi augmentent rapidement: entre 2001 et 2003 leur nombre vérifie une croissance de 48%. Selon les évaluations des Chambres de Commerce régionales (Unioncamere 2004) 32,3 % des recrutements de 2004 regardent des travailleurs extra-communautaires: dans le secteur sanitaire le pourcentage arrive à 54% et 48% dans les transports.

Entre les immigrés on peut déterminer deux groupes avec modalité et caractéristiques différents. Les femmes, engagées en prédominance dans le domaine des services, proviennent surtout des pays de l'Est Europe : les permis de séjour délivrés en 2003 à des étrangers, dans 53,7% des cas concernent des femmes européennes, surtout de pays de l'Est.

Parmi les hommes les nationalités africaines continuent à prévaloir (42,4% des permis de séjour) surtout dans les provinces dans lesquelles le phénomène est plus consolidé comme Reggio Emilia, Modena et Bologna et le secteur occupationnel prédominant est constitué de l'industrie mécanique.

Parmi les pays d'arrivée, le plus fréquent est le Maroc, suivi de l'Albanie, Roumanie, Tunisie, Ukraine, Chine, Pologne. Comme déjà dit, le saut de qualité de la seconde moitié des années Quatre-vingt-dix est constitué du

nombre des réunions familiales, qui devient l'indication la plus importante de majeure stabilité du phénomène. Les données des permis de séjour permettent d'estimer le nombre des mineurs en 40.000, presque 20% du total des étrangers; parmi les italiens qui résident dans la Région, le pourcentage moyen des mineurs arrive à 14% du total.

Le groupe des jeunes est particulièrement intéressant, et les modalités de formation du capital humain, essentielles pour une intégration favorable et une diminution des risques d'exclusion sociale méritent attention au niveau politique, social et économique.

### **3 - *Marché du travail et immigration: aspects positifs et négatifs***

Même si les informations sur le travail des immigrés n'apparaissent pas encore suffisamment complets, les données sur les dynamiques du marché du travail prouvent l'importance du phénomène migratoire dans la détermination des équilibres, soit à niveau national soit dans la région Emilie Romagna.

La contribution donnée à l'économie nationale des travailleurs nés en pays extra-communautaires est de plus en plus consistante. Les récentes estimations de l'Institut National des Assurances sur le Travail (INAIL, 2004), élaborées sur les données Ministère de l'Intérieur, indiquent que les travailleurs immigrés sont environ 1.9 millions (sur un total de présences de 2.4 millions environ) et elles prévoient en outre qu'en 2004 80.000 extra-communautaires seront admis à travailler en Italie grâce à la récente réglementation, (loi Bossi-Fini, 2002), qui a permis les régularisations d'un consistant nombre de situations.

La croissance de la présence étrangère dans le marché du travail malheureusement se répand même sur le plan des accidents. En 2001 les accidents arrivés aux travailleurs extra-communautaires ont représenté 7% du total national ; en 2003 environ 11%; dans la même période les cas mortels ont augmenté. L'augmentation du nombre des accidents suit la progressive régularisation des travailleurs déjà présents sur le territoire et à l'entrée de nouvelles forces de travail. Dans la situation actuelle les travailleurs extra-communautaires présentent une incidence des accidents sensiblement plus élevée par rapport à la moyenne nationale, avec 57 cas contre 44 pour 1.000 occupés. Dans un cadre de segmentation du marché du travail, l'explication peut être recherchée dans le type d'activité dans laquelle ils sont généralement employés, liée à la mobilité, de type saisonnier et déroulé généralement en petites entreprises, comme est le cas, par exemple, en bonne partie du Nord Est (Natale et Strozza, 1997 ; Casacchia et Gallo, 2003). Un autre facteur peut se rechercher dans le degré de compétence dans le travail qui s'acquiert avec l'expérience et la préparation technique.

Les secteurs d'activité dans lesquels les accidents des extra-communautaires se concentrent sont l'Industrie manufacturière, en particulier celle des métaux ; les bâtiments, à la première place pour le nombre de cas mortels ; le Commerce ; les Transports et l'Agriculture. Les travailleurs du Maroc, de l'Albanie et de la Roumanie tous seuls subissent presque la moitié des accidents aux extra-communautaires et, en ligne avec la répartition par âge, les infortunés sont généralement jeunes (56% est âgé de moins de 34 ans par rapport à 44% du total national) avec une nette prédominance du sexe masculin (85% contre 76% à niveau national). Le taux le

plus réduit des femmes est lié surtout à leur présence réduite et au type d'activité dans laquelle elles sont employées.

Les accidents des extra-communautaires sont distribués surtout dans le Nord du Pays, qui absorbe presque 80% des cas, et en particulier en Lombardia, Veneto et Emilia-Romagna, les régions dans lesquelles l'entreprise et la main-d'œuvre extra-communautaire sont plus concentrées. Par rapport à la distribution générale des accidents, les pourcentages des travailleurs immigrés sont particulièrement hauts dans le Nord Est (46.5 contre 33.6%).

Les renseignements de l'Institut National pour les Accidents sur le Travail (INAIL) mettent en lumière une présence des accidents sur le travail plus élevée pour les travailleurs extra-communautaires en Italie et surtout dans les régions du Nord Est, due soit au type de travail effectué, soit au degré de formation possédé. Une situation due soit à l'incidence de la main-d'œuvre extra-communautaire dans les secteurs les plus dangereux, soit à l'inférieure expérience et à la formation, même dans le thème de la sûreté, des travailleurs étrangers. La formation professionnelle, en telles dynamiques, assume un rôle très important<sup>1</sup>, pour une intégration qui ne se résout pas seulement dans la sphère économique, mais comprend aussi la sphère sociale.

La formation scolaire et professionnelle des immigrés représente certainement l'un des aspects les plus importants du procès de formation du capital humain et d'intégration dans la société d'accueil.

Il se configure comme un moment central dans le parcours de valorisation du capital humain ; pour les immigrés en particulier il peut être vu comme un canal privilégié d'intégration, même plus conscient, dans le marché du travail.

L'intégration dans les activités formatives peut permettre aux immigrés d'améliorer leur bagage cognitif et professionnel, d'obtenir une majeure reconnaissance de leurs compétences et de mieux s'approcher aux capacités demandées par le marché du travail et dans le système productif.

#### ***4 La formation scolaire et professionnelle. Élèves avec une citoyenneté pas italienne***

Les dynamiques récentes qui ont caractérisé les mouvements migratoires en Italie ont déterminé une variation de l'intégration scolaire des élèves pas italiens. Les étudiants avec une citoyenneté pas italienne<sup>2</sup> dans l'école sont encore peu nombreux par rapport à d'autres pays européens comme Grande-Bretagne, France, Allemagne, Belgique et Hollande; comme pour l'immigration en général le phénomène est récent mais il monte rapidement et la progression est devenue plus rapide pendant les dernières années.

---

<sup>1</sup> La loi de la Région Emilia-Romagna 24 Mars 2004 n. 5, reconnaît aux citoyens étrangers immigrés, compris les demandeurs d'asile, le droit à la formation professionnelle et à l'instruction, en conditions de parité avec les autres citoyens.

<sup>2</sup> Sont considérés élèves avec citoyenneté pas italienne les étudiants, bien que nés en Italie, dont les deux parents n'ont pas la citoyenneté italienne. Tous les jeunes en âge scolaire doivent être inscrits à l'école, s'ils n'ont pas le permis de séjour aussi (MIUR 2005).

Pendant l'année scolaire 1992/93 les élèves étrangers dans l'école italienne étaient presque 30.000, et représentaient seulement 0,27% de la population scolaire. L'augmentation a été significative, et la proportion pour la première fois a dépassé 1% dans l'année scolaire 1998/99, est arrivé à 1,84% en 2000/01 et enfin à 3,5% en 2003-04, quand le nombre a dépassé 280.000 étudiants.

On confirme aux premières places même dans l'a.s. 2003/04 les groupes provenant d'Albanie, de Maroc, ex Yougoslavie, avec la progression considérable de la Roumanie et de l'Équateur (tableau 3).

Tableau 3 - *Élèves avec citoyenneté pas italienne : pourcentages sur la population des étudiants. Années scolaires 1999-2000 e 2003-2004.*

	Maternelle		Primaire		Second. I degré		Second. II degré		Total	
	1999-00	2003-04	1999-00	2003-04	1999-00	2003-04	1999-00	2003-04	1999-00	2003-04
Nord-Ouest	2,83	6,19	3,12	6,98	2,85	6,46	0,90	2,98	2,41	5,61
Nord-Est	2,87	6,24	3,61	7,71	3,11	6,87	1,09	3,44	2,64	6,05
Centre	2,14	5,04	2,93	5,97	2,63	5,68	0,88	2,68	2,11	4,73
Sud- Iles*	0,30	0,83	0,49	1,11	0,40	1,02	0,13	0,41	0,33	0,83
Italie	0,36	3,83	0,37	4,47	0,31	4,01	0,10	1,87	1,47	3,49
Nombre des cas Italie	24.103	54.47	52.973	115.77	28.891	67.37	13.712	44.922	119.679	282.683
<b>Régions avec les pourcentages les plus élevées</b>										
<b>Emilia -Romagna</b>	<b>3,29</b>	<b>6,99</b>	<b>4,15</b>	<b>9,09</b>	<b>3,64</b>	<b>7,87</b>	<b>1,71</b>	<b>4,68</b>	<b>3,16</b>	<b>7,01</b>
<b>Nombre E-R</b>									<b>14.724</b>	<b>35.095</b>
Lombardia	3,20	6,42	3,38	7,23	4,04	6,59	0,96	2,91	2,65	5,76
Veneto	2,59	5,93	3,33	7,41	2,82	6,61	0,58	2,60	2,31	5,62
Toscana	2,83	5,57	3,67	6,71	3,50	6,79	0,95	2,87	2,68	5,36
Umbria	3,04	7,31	3,92	8,28	3,00	7,97	0,96	3,66	2,63	6,57

\*pour 2003-04, la donnée est pour le Sud

Source: Ministero della Pubblica Istruzione, 2000 e 2004

En 2003/04 la consistance la plus élevée d'élèves étrangers se trouve dans l'école primaire, et l'aire géographique avec la proportion la plus haute, par rapport à la population scolaire totale, se confirme le Nord-Est avec une incidence de 6,1%; la première année de l'école primaire on arrive à 8,5%.

Dans les dernières années, parmi les élèves avec une citoyenneté pas italienne les Pays de provenance sont 191, et les extra-européens représentent 55% environ. Le classement des pays de provenance les plus représentés dans l'école italienne est resté sans doute stable : à la première place Albanie, suivie de Maroc, ex-Yougoslavie, Roumanie, Chine, Équateur (MIUR, 2005).

Les élèves étrangers dans l'école supérieure en 2003/2004 concentrent leur choix sur les Instituts professionnels (40%) et Techniques (35,4%), suivis par les instituts d'instruction classique, scientifique et magistrale (20,1%) et artistique (4,46%) (MIUR 2004).

L'instruction professionnelle et technique permet à l'élève d'acquérir des compétences spécialistes, en lui offrant des possibilités de travail immédiates. La possibilité de recevoir une formation qui favorise l'insertion dans le monde du travail assume pour les étudiants, et donc pour leurs familles, un rôle déterminant dans le choix. Les

étudiants africains choisissent l'instruction technique et professionnelle dans 56% des cas, et résultent les plus nombreux parmi les étudiants pas italiens inscrits à cette typologie d'école supérieure (MIUR, 2004).

#### **4.1 La réussite scolaire**

La réussite scolaire est un des éléments qualitatifs sur lesquels mesurer l'intégration; les phénomènes du retard scolaire ou de l'abandon parmi les élèves immigrés doivent constituer une préoccupation (MIUR, 2005). L'observation des résultats scolaires<sup>3</sup> des élèves italiens en comparaison avec ceux des élèves étrangers met en lumière une constante réussite inférieure des élèves étrangers dans les différents ordres d'école. La différence entre les taux de promotion des élèves étrangers et des italiens est -3.36 dans l'école primaire, -7.06 dans la secondaire du degré I, -12.56 dans la secondaire de deuxième degré, dans la quel plus qu'un élève étranger sur quatre n'accède pas à la classe au-dessus. Ces données nationales sont toutefois le résultat de situations hétérogènes entre typologie d'écoles et distribution territoriale.

Si on observe les typologies d'écoles secondaires de II degré, on peut observer une ressemblance dans les parcours d'italiens et étrangers, qui sont influencés par les contenus, les programmes et les styles didactiques de chaque type d'instruction secondaire supérieure.

L'instruction classique, scientifique et magistrale enregistre une proportion du passage plus élevée parmi les étudiants étrangers (80,30%), tandis que les instituts professionnels font enregistrer un pourcentage inférieur (70,40%), conformément aux étudiants italiens, même si avec des niveaux différents: 90,5% et 78,9% respectivement dans les deux typologies d'école secondaire.

Une particularité qui caractérise les Instituts professionnels réside dans le fait que l'incidence des étudiants avec une citoyenneté pas italienne est très haute à la première année de cours, et ensuite tombe rapidement déjà à partir de la deuxième année. L'incidence d'étudiants étrangers dans la première année d'étude professionnelle est particulièrement évidente au Nord, où elle arrive à 11,7% dans les Régions du Nord-Est et 10,2 à Nord-Ouest (MIUR, 2004). Une interprétation de la chute entre première et deuxième année peut être la recherche d'une solution plus facile de l'obligation scolaire, pour entrer tôt dans le travail.

La situation apparaît grave si on considère que parmi environ 45.000 élèves étrangers qui fréquentent les écoles secondaires dans l'a.s. 2003/2004 plus de 4 étudiants sur 10 se sont adressés vers les instituts professionnels et comme déjà dit, les Africains s'adressent pour la majorité vers cette typologie d'école (Tab. 4).

Les différences les plus hautes entre taux de passage des élèves italiens et étrangers dans l'école supérieure se retrouvent surtout dans les régions du Centre-Nord, où la concentration d'étrangers et de jeunes aussi est importante.

---

<sup>3</sup> Taux de promotion utilisé : élèves reçus pour 100 élèves examinés.

Tableau 4 - *Elèves avec une citoyenneté pas italienne dans l'école secondaire de II degré, selon la typologie d'instruction et la provenance. Italie, année sc. 2003-04*

	Typologie d'instruction école secondaire II degré				Total
	Classique, scient., mag.	Technique	Professionnelle	Artistique	
UE	40,1	29,2	23,0	7,8	100,0
Autres pays européens	22,4	37,7	36,6	3,3	100,0
Afrique	10,7	32,7	54,9	1,7	100,0
Amérique	16,5	38,8	41,1	3,6	100,0
Asie	16,1	38,7	40,9	4,2	100,0
Océanie, apatrides	30,9	14,9	51,1	3,2	100,0
Total (44.922 cas)	18,8	36,7	41,2	3,3	100,0

Source: MIUR 2004.

Parmi les étudiants extra-communautaires, ceux qui proviennent de l'Europe Centre-orientale choisissent les études classiques, scientifiques et magistrales avec une fréquence plus haute, et gagnent donc en moyenne les meilleurs résultats. Ce parcours plus de fréquent est lié à une continuation des études à l'université aussi. Du point de vue du genre, on peut observer que les proportions de femmes parmi les étudiants pas italiens sont variables selon les différentes places d'arrivée, à l'intérieur du même continent aussi (tab. 5). Parmi les étudiants qui arrivent du Pakistan, Indie, Bangladesh et des pays de l'Afrique du Nord les proportions sont très basses.

Tableau 5 - *Proportions de femmes parmi les étudiants extra-communautaires selon le continent\* et les citoyennetés les plus nombreuses. Année sc. 2003-04*

Continent	% femmes	Pays dominants (% femmes)
Pays européens hors UE-15	47,9	Albanie (46,8), Roumanie (49,7), Macedonia (43,8), Ukraine (50,7), ex-Jugoslavija (46-49%)
Afrique	44,8	Maroc (44,0), Tunisie, (42,3), Egypte (42,5), Ghana (48,7), Nigeria (48,5), Senegal (46,1)
Amériques	49,5	Equateur (49,8), Perou (49,3), Brésil (49,9), Colombia (48,9)
Asie	44,2	Chine (44,8), Philippines (46,9), Indie (40,9), Pakistan (38,4), Sri Lanka (47,2), Bangladesh (42,5)

\*Entre parenthèse. Source: MIUR, 2004

Il est en autre intéressant d'observer que, au contraire de ce qui se passe dans toutes les autres typologies d'école, parmi les étudiants pas italiens le rapport de genre est favorable aux femmes dans l'école secondaire de II degré (51% de femmes, contre le 47,5% pour le total des élèves). Ce fait semble confirmer l'abandon de l'école de la part des mâles pour entrer dans le monde du travail.

## 5 Les étudiants en Emilia-Romagna

### 5.1 La formation scolaire

Si l'Emilia-Romagna est la quatrième région en Italie pour la présence d'étrangers, elle présente l'incidence d'enfants pas italiens dans les écoles la plus élevée: de presque 15.000 élèves pas italiens pendant

l'année scolaire 1999/00 à plus de 35.000 en 2003/04 avec une incidence sur tous les étudiants de 7%. Les données montrent qu'en Emilia-Romagna les proportions sont plus élevées par rapport à la moyenne nationale et aussi aux autres régions dans chaque niveau d'école (tab. 2).

Une donnée particulièrement intéressante est celle relative à l'école supérieure : pendant quatre ans le pourcentage a presque triplé en Emilia-Romagna en arrivant à des niveaux beaucoup plus élevés que ceux des autres régions italiennes. Il faut en outre remarquer que pendant l'année 2003 les naissances de mère étrangère ont représenté dans la région 15% des naissances totales, et donc dans les prochaines années les pourcentages vont augmenter (cit?). Presque toutes les provinces de l'Emilia-Romagna dans l'année scolaire 2003/04 présentent un nombre d'étudiants étrangers inscrit supérieur à 2.000 unités (tab. 6).

Tableau 6 – Emilia-Romagna. Provinces selon les caractéristiques des élèves pas italiens inscrits. Année scolaire 2003-04

Provinces *°	Elèves pas italiens			Citoyennetés des étudiants étrangers		Présence des étudiants étrangers dans les degrés scolaires	étrangers (%) arrivés avant 1992 <sup>4</sup>
	Nombre M+F	% Femmes	% sur le total <sup>1</sup>	33,6	Plus fréquente <sup>3</sup>		
Bologna*	7.422	45,5	7,1	32,5	Maroc (26,3)	Beaucoup d'étudiants dans l'école de II degré	33,6
Modena *	7.248	44,5	8,1	33,7	Maroc (31,3)	Beaucoup d'étudiants dans l'école de II degré	32,5
Reggio Emilia*	4.983	44,6	8,7	32,1	Maroc (24,3)	Beaucoup d'étudiants dans l'école de II degré	33,7
Parma*	3.577	45,5	7,0	22,7	Albanie (15,7)	Beaucoup d'étudiants dans l'école de II degré	32,1
Piacenza*	2.706	47,6	8,3	32,6	Albanie 24,7)	Beaucoup d'étudiants dans l'école maternelle et primaire	22,7
Rimini°	2.703	50,0	6,8	24,5	Albanie (26,6)	Etudiants de l'Europe orientale et centrale	32,6
Forlì-Cesena°	2.694	45,8	5,6	28,5	Albanie (25,4)	Etudiants de l'Europe orientale et centrale	24,5
Ravenna°	2.346	45,9	5,6	28,9	Albanie (26,4)	Beaucoup d'étudiants dans l'école maternelle et primaire	28,5
Ferrara°			3,9	31,2	Maroc (23,6)	Beaucoup d'étudiants dans l'école maternelle et primaire	28,9

\* Provinces occidentales; °= Provinces orientales ; 1= Proportion d'étudiants pas italiens sur le total d'inscrits ; 2 = Nombre de citoyennetés parmi les étudiants étrangers inscrits en 2003-04 dans les écoles de la province; °= Citoyennetés les plus fréquentes parmi les élèves étrangers et (%) de cette citoyenneté sur le total des élèves pas italiens; 4= nés à l'étranger et transférés en Italie avant 1992 (%) sur le total des étrangers résidents dans la province au recensement 2001; Source: MIUR, 2004; Regione Emilia-Romagna, 2005.

Dans toutes les provinces de la Région le nombre des citoyennetés parmi les étudiants pas italiens est très élevé. Les provinces occidentales de la région<sup>4</sup>, qui sont les plus industrialisées et avec une histoire de migration plus consolidée, se trouvent parmi les provinces italiennes avec les proportions les plus élevées d'étudiants pas italiens. Elles présentent des taux élevés surtout dans l'école secondaire de II degré, et présentent des pourcentages élevés d'étudiants Marocains. Dans les provinces orientales, avec une économie plus votée vers les services et le tourisme, et avec une expérience migratoire plus récente, les étudiants Albanais sont les plus nombreux dans l'école, surtout dans l'école maternelle et primaire.

<sup>4</sup> Voir encore figure 1.

Dans les provinces orientales, d'immigration plus récente, les Albanais constituent le groupe le plus nombreux, et une présence plus importante dans l'école maternelle et primaire.

Sur le plan de la réussite scolaire, les données du Ministère (comme déjà introduit) montrent que pour ce qui concerne l'instruction primaire et secondaire du I degré, la Région se situe parmi celles avec les différences les moindres évidentes.

Les régions italiennes qui présentent les différences les plus hautes dans les taux de promotion entre élèves italiens et étrangers dans l'instruction secondaire la plus avancée se trouvent au Centre-Nord; parmi celles-ci l'Emilia-Romagna, avec une différence de -15,6 points. Parmi les différences les plus importantes à niveau national, nous trouvons surtout les provinces orientales. Une présence nombreuse d'élèves dans la secondaire supérieure, en bonne partie Marocains, associée avec de taux de passage bas, semble confirmer pour ces groupes des jeunes un conflit entre permanence dans le parcours formatif et travail.

## **5.2 *La formation professionnelle en 2001***

Pour approfondir le thème de la formation et mieux comprendre les différences de comportement et les opportunités des jeunes immigrés dans la région, nous avons utilisé les renseignements individuels des participants aux cours de formation professionnelle organisés en 2001 par la Région Emilia-Romagna. Il s'agit d'activités financées avec des fonds régionaux, nationaux et avec le Fond Social Européen.

Les renseignements sont organisés sur deux archives: l'archive sur les projets contient, entre autres, les informations sur les activités prévues par les cours, la description des destinataires prédominants, les dates de début et fin des activités, le rôle des participants aux activités, et les informations de type financière.

Dans l'archive des participants aux cours sont prévues les informations individuelles sur sexe, commune et date de naissance, citoyenneté, pays d'origine, titre d'étude possédé, condition occupationnelle au début du cours, typologie et secteur des cours fréquentés. Une autre information importante est le type de désavantage, physique ou social, éventuellement possédé par l'élève. Pour chaque élève il est en outre indiqué s'il abandonne le cours, le nombre d'heures prévues par le projet et le nombre d'heures fréquentées.

Malheureusement les données ne comprennent pas l'indication ni de la durée du séjour en Italie (et donc à quel âge ils ont effectué la première migration), ni du lieu où l'éventuel titre d'étude a été obtenu. En outre, l'indication du statut matrimonial n'est pas fournie. En outre, pas toutes les informations prévues sont complètes.

Les data-base rendues disponibles par la Région ici utilisés concernent les participants aux cours de formation professionnelle organisés dans les neuf provinces de la Région Emilie Romagna en 2001, ouverts à des italiens et à des étrangers. Nous avons inséré dans l'analyse les données des cours qui comprenaient au moins un participant pas italien, dans le respect des réglementations sur la privacy.

Cette base de données permet de mettre en évidence les caractéristiques des italiens et des étrangers qui ont participé aux cours<sup>5</sup>. Naturellement les cours de formation financés par des fonds publics (régionaux, nationaux et communautaires), gérés et contrôlés par les Administrations provinciales et la Région ne représentent pas l'offre formative totale. Ils existent de nombreux cours de formation "à marché", mais pour les immigrés les cours financés avec des fonds publics, qui ne comportent pas de frais pour les élèves, représentent certainement le marché fondamental. Il faut mettre en évidence que dans certains cas, par exemple pour les cours qui concernent la réalisation de l'obligation scolaire, fréquentés surtout par les plus jeunes, des indemnités et le remboursement de quelques frais sont prévus.

Dans les pages suivantes, après un cadre sommaire de la fréquence des cours, l'attention est dédiée aux élèves extra-communautaires (UE des 15), et en particulier à ceux âgés de moins de 26 ans<sup>6</sup>.

### *Quelques données générales*

Aux cours ont participé au total presque 48.000 élèves, ce surtout sont des italiens (88% environ), qui ont fréquenté plus de 60.000 activités<sup>7</sup>. On trouve aussi de nombreux groupes d'étrangers extra-communautaires qui proviennent de l'Afrique du Nord (plus de 2.500 cas) de l'Europe Centrale et Orientale (environ 1.200) et d'autres pays pas européens, dont 64% sont âgés moins de 25 ans (72% moins de 30). Cette base de données permet d'analyser les caractéristiques des italiens et des étrangers qui ont participé aux cours de formation.

Les élèves extra-communautaires proviennent de 164 pays différents ; dans 50% des cas environ de pays africains. La région de provenance des extra-communautaires la plus représentée est l'Afrique du Nord, dont le groupe le plus nombreux est constitué de Marocains. Suivent les pays de l'Europe centre-méridionale avec une forte présence d'Albanais, de Bosniaques et de Macédoniens et des Pays asiatiques avec des groupes consistants de citoyens provenant du Pakistan, Inde et Chine. La structure de genre apparaît extrêmement diversifiée dans les différents groupes ethniques, de consonance avec les données sur la présence étrangère dans les différentes régions italiennes. Parmi les élèves qui viennent de l'Europe orientale ou de l'Amérique Latine les femmes sont en nette majorité (77% et 65% respectivement) ; seulement une femme sur trois élèves de l'Afrique du Nord et parmi les asiatiques. Les 5.789 étrangers qui proviennent des pays extra-communautaires représentent environ 8% de tous les élèves. Les groupes les plus nombreux d'élèves se trouvent dans les cours des provinces occidentales (Bologna, Reggio Emilia et Modena) qui comprennent les groupes les plus consistants d'étrangers résidents déjà au recensement 2001 (Istat, 2004).

---

<sup>5</sup> Dans cette phase du travail seulement quelques informations de synthèse sur les participants aux cours dans toutes les provinces de la région sont disponibles. Pour la seule province de Bologne il a été jusqu'à présent possible d'approfondir les analyses. Les contrôles de conformité sur les données ne sont pas complètement terminés, et les résultats sont provisoires.

<sup>6</sup> Cette limite d'âge pour les activités de formation tournées vers les jeunes est prévue dans le Décret Législatif de 2002, (n. 297) qui établit les règles pour faciliter la rencontre entre demande et offre de travail, pour prévenir le chômage juvénile et de longue durée.

Dans presque toutes les provinces la géographie des pays d'origine voit les groupes plus nombreux d'élèves parmi les Marocains et les Albanais, même si avec de différents pourcentages sur le total.

### ***Les activités de formation***

Les nombreuses typologies des cours de formation fréquentés par les immigrés ont été regroupées selon les principaux secteurs économiques dans lesquels plus souvent les immigrés trouvent le travail: formation pour ouvriers spécialisés ; activités dans le secteur socio-sanitaire et dans le secteur de l'hôtellerie; cours liés aux activités de la *new economy*, surtout d'alphabétisation et de modernisation dans le secteur informatique. En outre, pour approfondir les thèmes de la formation du capital humain et de l'intégration dans la société et dans le monde du travail italien, les cours de formation tournés aux jeunes (jusqu'à 18 ans) à l'intérieur de l'obligation scolaire et formative ont été déterminés, et un ensemble de cours pour l'activité d'orientation et de consultation dans lesquels on vérifie les compétences et les aptitudes individuelles pour l'insertion active dans le marché du travail. Finalement, on a mis en évidence les activités de *formation pour les médiateurs culturels*, malgré le bas nombre d'élèves qui ont participé à ces cours. Il s'agit d'une figure importante dans le parcours d'intégration des immigrés, capable d'encourager les relations entre les immigrés et le contexte de référence, en favorisant le déplacement des barrières linguistique- culturelles, la connaissance et la valorisation des cultures d'appartenance, ainsi que l'accès aux services publics et privés (Codini, 2002 ; CIES, 2004 ; Bonifazi, 1996).

L'insertion dans les différentes activités formatives à niveau régional se réalise avec des choix compatibles avec les exigences du marché du travail : les hommes se tournent surtout aux cours qui permettent une qualification du travail ouvrier ; les femmes, comme on s'attendait, optent avec une majeure fréquence pour la qualification dans le domaine social- d'assistance et les activités d'orientation. Les proportions d'étrangers qui accèdent aux cours pour rejoindre l'achèvement de l'obligation scolaire sont élevées pour hommes et femmes, indicateur d'une présence nombreuse de jeunes étrangers qui proviennent des pays extra-communautaires.

Dans le tableau 7 les informations, à niveau provincial, sur les activités des cours de formation choisis avec majeure fréquence par les élèves sont insérées, l'âge médian des élèves dans les cours organisés par les provinces et l'information sur le poids que la nationalité prévalent parmi les élevés des cours représente.

Dans toutes les provinces l'activité de réalisation de l'obligation scolaire résulte importante ; à Ferrare et à Ravenne, où les élèves qui sont entrés dans les cours sont particulièrement jeunes, il représente l'activité formative fondamentale. Le classement de type sectoriel des cours de formation a permis, en général, de constater les mêmes tendances relevées sur le marché du travail, dans lequel les étrangers se placent selon des spécialisations bien délimitées.

---

<sup>7</sup> Beaucoup d'élèves ont fréquenté plus de cours.

Parmi les femmes, comme déjà introduit, la formation tournée au secteur des services apparaît particulièrement appréciée, même si dans quelques réalités provinciales le choix se dirige même vers d'autres secteurs qui se placent à l'intérieur de l'économie locale. Parmi les hommes le choix privilégie les cours qui permettent une majeure qualification du travail d'ouvrier, et les pourcentages sont particulièrement élevés dans les province occidentales (Reggio Emilia, Modena, Parma, Bologna) dans lesquelles l'immigration extra-communautaire est le phénomène le plus consolidé (voir encore tableau 6). Les proportions d'élèves dans ces cours, et en général les choix de formation apparaissent plus concentrées vers des activités spécifiques.

Tableau 7 – *Secteurs de formation les plus importants à niveau provincial selon le genre des élèves extra-communautaires. Tous les âges.*

Provinces *°	Citoyenneté dominante (%) parmi les élèves <sup>1</sup>	Femmes		Hommes	
		Secteurs de formation principaux	Age mediane <sup>2</sup>	Secteurs de formation principaux	Age mediane <sup>2</sup>
Bologna*	Maroc (26,3)	Aide à l'insertion, Socio-assistantiel	26	Ouvrier spécialisé (40%), Aide à l'insertion	24
Modena*	Maroc (31,3)	Obligation scolaire (40%), Socio-assistantiel	24	Ouvrier spécialisé (60%), Orientation	21
Reggio-Emilia*	Maroc (24,3)	Orientation, Socio-assistantiel	27	Ouvrier spécialisé (30%), Orientation	26
Parma*	Albanie (15,7)	Socio-assistantiel (45%), Obligation scolaire (29%)	28	Ouvrier spécialisé (32%), Obligation scolaire (31%)	26
Piacenza*	Albanie (24,7)	Obligation scolaire (37%), Commerce, Socio-assistantiel	25	Ouvrier spécialisé (20%), Obligation scolaire (36%)	23
Rimini°	Albanie (26,6)	Orientation (22%), Socio-assistantiel, Tuorisme	29	Ouvrier spécialisé (32%), Obligation scolaire, Orientation	25
Forlì-Cesena°	Albanie (25,46)	Aide à l'insertion (36%), Obligation scolaire (15%)	28	Obligation scolaire (40%) Socio- assistantiel, Aide à l'insertion,	29
Ravenna°	Albanie (26,4)	Obligation scolaire (80%)	14	Obligation scolaire (79%)	15
Ferrara°	Maroc (23,6)	Socio- assistantiel (35%), Obligation scolaire (27%), Mediateurs culturels	28	Obligation scolaire (57%), Ouvrier spécialisé	17

\*= Provinces occidentales; °= Provinces orientales ; 1= Entre parenthèse le % d'élèves qu'ils ont choisi le secteur d'activité sur le total des élèves de la province ; 2 = âge médian des élèves des cours de la province.

Probablement dans ces cas l'existence d'une communauté établie sur le territoire, consolidée et numériquement forte, à travers des procès ethniques engendre un système migratoire qui indique lien et cohésion de groupe, disponibilité de services et une opportunité d'insertion dans le travail. Ces conditions facilitent l'insertion et orientent vers des secteurs précis du marché du travail (Kobrin et Speare, 1983 ; Kritz et Nogle, 1994, Baláz, Williams et Kollár, 2004).

## Les élèves les plus jeunes

Les données du tableau précédent mettent en relief la nécessité d'approfondir l'analyse sur le groupe des plus jeunes, ici constitué par ceux qui n'avaient pas encore accompli 26 ans au début de l'activité de formation. Deux élèves sur trois dans cet groupe d'âge arrivent de l'Afrique ou de l'Europe Centre-orientale. Les femmes, moins nombreuses, sont moins concentrées des mâles parmi les régions de provenance (tab. 8). On veut vérifier si les plus jeunes présentent les mêmes comportements de choix ou ils se tournent vers des activités de formation moins liées à la coutume du group ethnique.

Tableau 8 - *Elèves extra-communautaires âgés de moins de 26 ans selon le genre et la région de provenance. Emilia-Romagna 2001*

	Genre		Total
	F	H	
Afrique du Nord	352	656	1.008
Autres pays d'Afrique	191	180	371
Amerique	214	336	550
Asie	191	188	379
Europe Centre-orient.	448	484	932
Total	1.396	1844	3.240

La présence des plus jeunes dans les cours, en considérant les activités fréquentées par les italiens et les étrangers, arrive presque à 40.000 cas, 12,5% d'élèves étrangers (tab. 9)

Tableau 9- *Activités de formation suivies par les élèves âgés de moins de 26 ans. Emilia-Romagna 2001*

Typologie du cours	Elèves italiens			Elèves extra-communautaires*		
	F	H	Total	F	H	Total
Ouvrier qualifié	0,7	3,9	2,4	6,3	20,3	14,6
Socio-assistanciel	2,7	0,4	1,5	6,3	1,2	3,2
Obligation scolaire, formation	64,3	65,1	64,7	44,4	51,2	48,5
New economy	4,5	3,2	3,8	5,8	3,5	4,4
Orientation et aide à l'insertion	22,5	23,6	23,1	27,1	20,7	23,3
Autre	5,3	3,8	4,5	10,1	3,1	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre des cours	16.105	18.534	34.639	1.886	2.778	4.664

\*Ne sont pas compris ceux qui arrivent des pays pas communautaires de l'Europe occidentale.

Plus de 20% des élèves extra communautaires qui ont fréquenté les activités formatives organisées dans la région a choisi des cours relatifs à des activités de spécialisation en travaux manuels (électricien, maçon, tourneur, électricien sur autos...), contre 1% des Italiens dans la même typologie d'activité. Une différence substantielle entre les élèves immigrés et les Italiens émerge dans les activités tournées au secteur socio-assistanciel, auquel se dirigent surtout les femmes : tandis que les extra communautaires fréquentent surtout des cours orientés aux bas niveaux occupationnels (collaboratrices domestiques, assistantes aux âgés...), les élèves Italiens suivent des

cours qui forment des figures professionnelles avec des compétences plus élevées, comme celles d'opérateurs socio-sanitaires, ou les cours à caractère éducatif ou d'assistance psychologique.

Parmi les filles extra-communautaires, 15 ont suivi des cours pour la médiation culturelle (7 de l'Afrique du Nord). La médiation est fondamentale, par exemple, dans le champ sanitaire et l'intervention de la médiatrice se révèle particulièrement important dans toutes les phases relatives à la grossesse et à l'accouchement (Anzideo, 2003).

Finalement, à témoignage de la stabilité que le phénomène migratoire va assumer, les élèves extra-communautaires qui ont suivi des cours de formation intégrés avec l'école, à l'intérieur de l'obligation scolaire et formative sont nombreux (tab. 10).

Tableau 10 - *Activités de formation suivies par les élèves extra-communautaires\* âgés de moins de 26 ans.*

Typologie du cours	Afrique du Nord		Autres pays d'Afrique		Asie		Amérique		Europe centre-occid.	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Ouvrier qualifié	4,6	26,2	16,2	20,2	2,3	15,8	2,6	6,7	2,5	15,7
Socio-assistanciel	8,0	2,0	11,5	-	4,2	-	7,3	-	4,5	-
Obligation scolaire, formation	42,6	43,9	32,5	47,3	43,0	46,4	59,2	65,6	50,6	60,5
New economy	6,6	5,2	4,7	3,7	1,4		5,8	6,7	6,9	3,7
Orientation et aide à l'insertion	27,4	19,7	23,0	25,5	37,4	30,1	18,3	18,3	20,4	16,3
Autre °	10,8	3,0	12,1	23,5	11,7	7,7	6,8	9,4	15,1	19,5
Nombre des cours	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\*Ne sont pas compris ceux qui arrivent des pays pas communautaires de l'Europe occidentale; Commerce, Tourisme, Hôtellerie, Médiation culturelle.

L'analyse globale de la typologie des cours de formation met en évidence que les différences substantielles entre les élèves extra-communautaires et les italiens se relèvent principalement dans les cours à caractère professionnalisant (ouvrier qualifié, social- d'assistance, hôtellerie, new-economy). L'objectif à rejoindre à travers un cours se configure comme le principal élément de distinction entre les deux groupes d'élèves. Pour les italiens un cours de formation peut être avant tout une possibilité pour compléter l'obligation scolaire ou pour ajourner ses compétences ; pour les extra-communautaires il représente fondamentalement un débouché sur le marché du travail, rapide et avec une certaine garantie.

À la même conclusion on est parvenu en analysant le pourcentage d'heures déroulées des élèves extra-communautaires à Bologna<sup>8</sup> : cette information a été utilisée pour tirer une évaluation "d'issue" ou "d'échec" dans la fréquence des cours.

Les techniques pour la construction d'arbres binaires ont été utilisées (Brieman *et al.*,1984), en assumant le pourcentage d'heures fréquentées comme variable à expliquer, ce qui assume la modalité positive (l'élève a suivi

<sup>8</sup> Pour le moment, l'information sur le nombre d'heures fréquentées et le pourcentage d'heures a été contrôlée seulement pour le province de Bologna.

70% ou plus des heures prévues du cours) et de l'échec (moins de 70%)<sup>9</sup>. Les variables explicatives insérées sont : sexe, âge au début du cours, situation occupationnelle, titre d'étude, région géographique d'appartenance, type de désavantage, secteur économique du cours.

Le pourcentage d'heures suivi par l'élève dans le cours de formation peut être considéré comme indicateur de la capacité de réception et d'intégration même si, dans le cas des extra-communautaires, de nombreux facteurs indépendants des caractéristiques du cours même peuvent concourir: à l'immigré on pose avec force la question économique et la nécessité d'un travail indispensable pour conserver le permis de séjour.

De la construction de l'arbre binaire, on obtient que la subdivision des élèves qui détermine la majeure réduction de l'inertie intra-groupe, est celle construite sur la variable "secteur du cours". Les élèves qui ont fréquenté le cours avec succès, ont suivi des activités de formation projetées en domaine scolaire ou des cours liés aux activités dans lequel elle la motivation personnelle est majeure, comme par exemple les cours d'orientation et d'informatique. Les cours pour ouvrier spécialisé ou dans le secteur de l'hôtellerie sont ceux qui présentent le risque majeur d'insuccès.

Les informations disponibles ont permis de mettre en évidence un majeur abandon à l'intérieur des cours pour ouvriers qualifiés, des cours relatifs au secteur de l'hôtellerie et tournés aux personnes avec le risque d'exclusion sociale. Une possible interprétation parmi les autres est que les participants ont quitté le cours puisque ils ont trouvé une occupation.

La zone d'arrivée ne résulte pas significative, mais en observant le choix des plus jeunes qui appartiennent aux groupes les plus nombreux (ceux qui proviennent de l'Afrique du Nord et de l'Europe Centre-orientale) émergent des différences intéressantes. Si entre le nord africains le choix prévaut pour les activités formatives dans le secteur mécanique et des bâtiments, et l'alphabétisation informatique, parmi les jeunes qui proviennent de l'Europe (en majorité Albanais) le choix est mieux orientées vers le secteur socio-assistancial, l'hôtellerie, la formation interculturelle. Nous trouvons entre ces derniers aussi des menuisiers, des restaurateurs, mais même des musiciens, dessinateurs.

Ces données sur la participation aux activités de formation, bien qu'extrêmement partielles et approfondies seulement sur la province de Bologna, liées à celles sur la participation et la réussite scolaire, laissent entrevoir des situations différentes parmi les jeunes de deux provenances les plus importantes. Les jeunes de l'Afrique du Nord semblent intéressés au travail immédiat, dans les secteurs traditionnels du groupe ethnique. L'insertion dans la société italienne de la part des jeunes qui proviennent de l'Europe centrale et orientale, et en particulier les Albanais, semble moins conditionnée par la nécessité du travail immédiat, et plus favorable même à la satisfaction de propres penchants.

---

<sup>9</sup> Les cours sont financés si au moins 70% d'élèves ont suivi au moins 70% d'heures; pour ce fait nous avons utilisé cette proportion.

## Références

- A. Angeli (1987), "La condizione professionale e non professionale", in A. Montanari, A. Angeli, L. Pasquini, *Gli stranieri residenti in Emilia -Romagna: un profilo demografico- sociale sulla base dei dati delle anagrafi comunali*, Regione Emilia-Romagna, Bologna.
- L. Anzideo, *Piccoli immigrati in Europa. Confronto tra le strategie di inserimento scolastico*, Tesi di laurea, Università Cattolica di Milano, a.a. 2002-2003, Relatore M. Santerini, (<http://www.tesionline.it/default/tesi.asp?id=8692>) visto nel gennaio 2005 .
- V. Baláz, A. M. Williams, e D. Kollár (2004), "Temporary versus Permanent Youth Brain Drain: Economic Implications", *International Migration*, v. 42, n.4, pp.3-34.
- C. Bonifazi (1998), *L'immigrazione straniera in Italia*, Il Mulino, Bologna.
- C. Bonifazi (1996), "Gli italiani e l'immigrazione straniera", in: C. Bonifazi, A. Menniti e R. Palomba (a cura di), *Bambini, anziani e immigrati. Le opinioni degli italiani in un'indagine dell'Istituto di Ricerche sulla Popolazione*, La Nuova Italia Editrice, Firenze.
- L. Brieman *et al.* (1984), *Classification and regression Trees*, Wadsworth International Group, Belmont, California.
- Caritas (2004), *Dossier Statistico Immigrazione 2004 XIV Rapporto Immigrazione*, Edizioni Idos, Roma
- CARITAS (2005), *35 anni di immigrazione in Italia: una politica a metà guado*. Anticipazioni del "Dossier Statistico Immigrazione 2005" (<http://www.stranieriinitalia.it/news/anticipa2005.doc>)
- O. Casacchia, G. Gallo (2003), "I percorsi di inserimento lavorativo", in: N. Acocella e E. Sonnino (a cura di), *Movimenti di persone e movimenti di capitali in Europa*, Il Mulino, Bologna, pp. 207-230.
- CIES (2004), *Mediazione interculturale: approfondimenti* ([http://www.cies.it/mediazione\\_approfondimento.asp](http://www.cies.it/mediazione_approfondimento.asp))
- E. Codini (2002), *DIVERSI ED EGUALI. Immigrazione extracomunitaria e principio giuridico di eguaglianza*, Franco Angeli, Milano.
- S. Condon, (2000), "L'activité des femmes immigrées du Portugal à l'arrivée en France, reflex d'une diversité de stratégies familiales et individuelles", *Population*, 2, pp.301-329.
- Cozzi S., M. la Rosa, D. Morgagni, G. Morini, C. Neri, E. Sabattini (2002), *Voci. Immigrazione, cittadinanza e lavoro. Indagini sull'immigrazione in Emilia-Romagna e percorsi di intervento per l'integrazione sociale e lavorativa*, AECA, Bologna.
- ISTAT (2004), *Popolazione straniera residente in Italia. 14° censimento della popolazione*. (<http://www.istat.it/Popolazione/Stranieri/index.htm> )
- Istituto Nazionale per l'Assicurazione contro gli Infortuni sul Lavoro (INAIL) (2004), *Rapporto annuale 2003*, sito web <http://www.inail.it> visto dicembre 2004
- F. Kobrin, A.J. Speare (1983), "Out-migration and ethnic communities", *International Migration Review*, v. 17, pp. 425-444
- M. Kritz, J. Nogle (1994), "Nativity concentration and internal migration among the foreign-born", *Demography*, v. 31, pp.509-524.

MIUR - Ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca (2000), *Alunni con cittadinanza non italiana. Scuole statali e non statali. Anno scolastico 1999-2000*, Roma.

MIUR - Ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca (2004), *Alunni con cittadinanza non italiana. Scuole statali e non statali. Anno scolastico 2003-2004*, Roma.

MIUR - Ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca (2005), *Indagine sugli esiti degli Alunni con cittadinanza non italiana. Anno scolastico 2003-2004*, Roma.

M.Natale, S. Strozza (1997), *Gli immigrati stranieri in Italia. Quanti sono, chi sono, come vivono?*, Cacucci Editore, Bari, 1997.

Regione Emilia-Romagna (2004a), *Progetto di legge lavoro. Per il sostegno ai migranti: oltre il lavoro, la formazione e l'integrazione sociale (art. 14)*, Sito web ERMES.

Regione Emilia-Romagna (2004b), *L'immigrazione straniera in Emilia-Romagna - dati 1.1.2003*, Franco Angeli, Milano.

Regione Emilia-Romagna (2004), *Il profilo del mediatore interculturale nelle qualifiche regionali* (<http://www.meltingpot.org/articolo4167.html>). (gennaio 2005)

Regione Emilia-Romagna (2005), *L'immigrazione straniera in Emilia-Romagna - dati 1.1.2004*, Franco Angeli, Milano.

M. Tarozzi (1988), *La mediazione educativa: mediatori culturali tra uguaglianza e differenza*, CLUEB, Bologna.

Unioncamere (2004), *Rapporto sull'economia regionale nel 2004 e previsioni per il 2005*, ufficio studi dell'Unione Regionale delle Camere di commercio dell'Emilia-Romagna.